BUREAU DE SANTE.

Mariages,
Naissances,
Décès
inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Byron Webster Wood à Vera J. Swan; Henry Pizzati à France Vivians; John Harrison à Rita Coleman; Louis Alexandre Leclere à Lilian Berthelot; Calvin Grant Rice à Mamie E. Murphy; Evans Brien à Mary J. Moore.

NAISSANCES.

Mmes Angelo Sanzone, un garçon; James M. Lapeyre un garçon; Jos R. Rojas, un garçon; Henry E. Gauthreaux, un garçon; Geo Luget, un garçon; Albert P. Zeher, une fille; Robert Combel, une fille; Valsin Erausse, un garçon; Otis Horn Wharton, un garçon; Pascal Imbroglia, un garçon.

DECES

Celia Jemocois, 1 an, Alger, Lne; Cecilia Obratka, 5 mois, Asile des Enfants de St-Vincent; Sarah Hallony, 36 ans, 1010 St-Louis; Mme Fannie Bergin, 45 ans, 427 Opelousas, Alger; Mildred Robinson, 6 semaines, 7509 rue Zimpel, Walter Archie, 35 ans, 1419 Iberville; Hy. Ferran 55 ans, Hôpital de Charité; Anthony Veley 86 ans, 905 St. Pierre; Allar Medus 4 mois, 1864 N. Tonti; Vve Thos. Lockeart 77 ans, 3517 ave. Washington; Héloise M. McConnell, 1449 Euterpe.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes:
Mary Clark, Peter Tone, Jean Baptiste Goula.

Peter H. Lenssen vs Rosa Fonti, son épouse, séparation de corps et de biens.

Louis Mathes vs Henry Antoine, réclamation sur des billets de $1695.

State ex rel. Robert Glenk vs Enregistreur des Hypothèques, mandamus.

H Goodman vs P. H. McArdle, réclamation sur un billet de $150.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ARCOIN.

Compartionsu:
Adolph Cueto, détournement, caution $250; Louis G. Luca, vente de bière à une femme, caution $250; Etienne Arnoulih, assaut et batterie, caution $250.

Condamnations:
Frances Morgan et al., assaut et blessure, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Affaires abandonnées:
Enza White, témoin: Arthur H. Orphard, port d'arme cachée; Ollie Williams assaut.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Wm S. Hero à Mlle Mathilde P. Hero, portion, Hurst, St-Charles, Joseph, Octavie, $5200.

Michael A. Sport à Louis Sport, 8 terrains, Bourbon, Touro, Duels, Hope; 2 terrains Bourbon, Marigny, Duels, St-Antoine, $1000.

Jean Betpouly, à Suburban Bldg & L. Ass'n, terrain, Broad, Duels, Bruxelles Industries, République, $500.

Mme Anthony Gonzales à Chas B. Wright, terrain, Hennessey, St Louis, Salomon et Toulouse, $500.

Ville de la Nouvelle-Orléans, Robt E. Whithmore à Frank C. Davis, portion, Gravier, Bertrand, Prieur et Johnson, $18.40.

La même, Edmond Dupuis à D. Schreiber, portion, Annette, St Antoine, Tonti et Rocheblave, $18.43.

Frederick Lambert à la Orleans H. Assn, terrain, St-Antoine, St-Claude, Annette et Marais, $1,050.

Acquéreur à Fred. V. Fauria, même propriété, $1.000.

M et Mme Frank Basile à Mme Salvador Mumphrey, terrain, Magasins, Camp, Marengo et Constantinople, $4.000.

FAITS DIVERS.

Sharples plaide coupable.

John Sharples, l'individu arrêté jeudi après-midi sous une accusation d'inceste, a comparu hier matin devant la cour criminelle de district présidée par le juge Chrétien

Il n'y a pas eu de débats. Sharples en arrivant devant le juge a reconnu sa culpabilité et a été immédiatement réintégré dans sa cellule en attendant sa sentence qui sera prononcée mardi.

Le crime dont il s'est reconnu coupable est passible d'un emprisonnement de 10 à 20 ans au pénitencier de l'Etat.

En raison des détails révoltants qui entourent cette affaire il est probable que le maximum de la peine lui sera appliqué.

Arrivée d'un navire d'immigrants.

Le vapeur italien "Liguria", qui a quitté Palerme, Sicile, vers le milieu de septembre avec 625 émigrants, la plupart de nationalité italienne, est arrivé hier matin à 10:40 heures à l'embouchure du fleuve.

L'agent de la compagnie dans notre ville, M. Luigi del Orto, a reçu une dépêche du capitaine du "Liguria" déclarant que tous les passagers et l'équipage, étaient en excellente santé et qu'il espérait que les autorités sanitaires fédérales ne retiendraient pas trop longuement son navire à la Station de Quarantaine. Il est probable que le "Liguria" arrivera au quai de la compagnie de chemin de fer Northeastern ce matin entre 10 heures et midi.

La plupart des immigrants qui sont à son bord se rendront sur des plantations en Louisiane et au Texas.

Incendie de la raffinerie "Adeline"

Franklin, Lne., 7 octobre—Vers trois heures ce matin le feu a pris dans la grande raffinerie de sucre "Adeline" près de Franklin, appartenant à MM. Foster et Sprague.

Les flammes attisées par un vent violent ont fait de rapides progrès et en quelques minutes le bâtiment entier était embrasé, en dépit des efforts tentés par les employés et de nombreux volontaires pour enrayer la marche du fléau.

A l'heure actuelle cette raffinerie, l'une des plus grandes de l'Etat, ne présente plus qu'un amas de cendres et de décombres.

Les propriétaires venaient justement de terminer des réparations qui leur avaient coûté plus de 80.000 dollars, et la perte qui les atteint est d'autant plus sensible que dans quelques semaines allait commencer la récolte de cannes.

Les pertes matérielles dépassent 400.000 dollars et ne sont que partiellement couvertes par des assurances

AVIS SPECIAL.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE

Conformément à une résolution du Conseil de Direction de la Banque des Citoyens de la Louisiane, adoptée à une réunion dudit Conseil le 9me jour du mois de septembre 1910, une réunion générale des actionnaires de la dite corporation sera convoquée et tenue, comme le prescrit la Charte de ladite corporation, au local de la banque No 620 rue Gravier à la Nouvelle Orléans, Louisiane, à 11 heures A. M., MARDI, le 15me jour du mois de novembre 1910 dans le but d'élire trois directeurs qui serviront en qualité de Liquidateurs, et de voter sur toute question pouvant être agitée devant ladite réunion touchant la liquidation des affaires de la corporation, rendue nécessaire par l'expiration de sa charte arrivant à sa limite le 30 janvier 1911.

Il sera présenté à cette réunion pour la considération des actionnaires, le rapport d'un Comité Spécial nommé par le Président par l'autorité du Conseil de Direction et chargé du soin de proposer et de soumettre aux actionnaires un plan pour l'organisation d'une banque qui succédera à ladite corporation en en continuant les affaires.

Les actionnaires sont ici avisés d'assister à ladite réunion au jour, à l'heure et à l'endroit désignés.

GEO. W. SCOTT,
Président.

S. A. TRUFANT,
Caissier.

4 oct—au 15 nov inc

ORPHÉON FRANÇAIS.

L'Orphéon Français donne demain soir, à huit heures, dans la salle de la Persévérance, à l'angle des rues Dumaine et St Claude, ce qu'il appelle un "Impromptu Musical et Social," pour l'agrément de ses membres honoraires qui lui témoignent un sympathique intérêt, lui donnent un appui sérieux.

La Société, on le sait, a pour directeur musical, l'éminent professeur Geo L. O'Connell. Le programme de cette fête de demain dont un des attraits sera son caractère intime, a été composé avec soin; on y reconnait le goût excellent du musicien qui ne s'épargne aucun effort pour que l'Orphéon reconquiert sa vogue d'autrefois.

Le concert sera suivi d'une Sauterie, et c'est l'orchestre du professeur O'Connell qu'on y entendra.

Voici ce programme:

La Estudiantina, chœur,.... Lacome
Orphéon Français.
Péverie,.....Hahn
M. R. Delord.
Mélodie,.....XXX
Mlle A. Brou.
Just to Remind You.....Quaunt
M. J. H. Desmares
"Soutiens moi! Chatillon" (Chansonette).....XXX
M. Victor Pellaroque.
Waiting.....Millard
Mlle Elna Crane.
Mignon "Elle ne croyait pas.....Thomas
M. E. Anduilh.
La Traviata.....Verdi
Mlle A. Vecchini.
La Reine de Chypre—"Tous qui de la chevalerie".....Halévy
MM. J. Renaud et M. Maumus.

Clôture des registres électoraux.

Les régistres électoraux de la paroisse d'Orléans ont été fermés hier soir à 7 heures et les citoyens qui n'ont pas eu la précaution de se faire inscrire se trouveront privés de leurs droits de vote aux élections prochaines.

Cependant comme une active campagne a été menée dans tout l'Etat pour le paiement des Poll Tax et pour l'enregistrement des électeurs, le nombre des retardataires, ne sera, croit-on, pas aussi élevé cette année que les années précédentes.

La faillite Knight-Yancey.

M. William S. Lovell, administrateur de la faillite de la maison de coton Knight-Yancey et Cie, a intenté hier devant la Cour Fédérale de District une action en dommages aux armateurs du vapeur anglais "Meltonian" pour obtenir le recouvrement d'une créance de 43,000 dollars.

Ce navire qui appartient à la ligne Leyland avait été affrété dans le courant du printemps dernier par la compagnie de navigation Elder-Dempster pour transporter du coton de Mobile au Hâvre.

M. Lovell prétend que 600 balles de cette cargaison ont été expédiées sur de faux connaissements et que le capitaine du "Meltonian" avant l'embarquement du coton à Mobile avait été avisé de ce fait. Le demandeur réclame en conséquence la valeur de ce coton représentant une somme d'environ 43,000 dollars.

Devant la Cour Juvénile.

Félix Laporte, un employé de restaurant accusé d'abandon de famille, a comparu hier matin devant la Cour Juvénile et a été condamné par le juge Wilson à verser une pension hebdomadaire de $1.50 à son épouse ou à défaut à 10 mois de prison. Laporte a préféré la première alternative et pour être sûr qu'il s'exécuterait le juge l'a placé sous une caution de 100 dollars.

LA TEMPERATURE.

La première vague de froid de la saison s'est abattue hier matin sur le Sud de la Louisiane et quoiqu'elle eut été prévue et annoncée par le Bureau Météorologique elle a néanmoins surpris nombre de personnes qui n'avaient pas encore fait leurs préparatifs d'hiver.

Le froid a paru d'autant plus vif que la température, dans les premiers jours de la semaine, avait été excessivement élevée pour la saison.

Le thermomètre a brusquement baissé dans l'espace de dix heures, de 78 à 62 degrés, minimum qu'il a atteint hier matin à 7 heures.

Il est remonté depuis lors de plusieurs degrés et tout fait prévoir qu'avant la fin de la semaine il aura repris son niveau normal.

'Mes Pires Douleurs'

"Tous les Mois"

écrit Mme Mattie Campbell, de Ratcliff, Tex., "j'endurais des souffrances inexprimables. Il est difficile de dire quelles étaient mes pires douleurs, car je souffrais de partout. Je désirais parfois que la mort mit un terme à mes souffrances. Finalement je décidai de prendre Cardui, qui a fait cesser mes douleurs et m'a permis de jouir de la vie. Je ne voudrais pas pour tout au monde retomber dans l'état où j'étais avant de prendre CARDUI, ce médicament merveilleux."

Pourquoi supporter ces douleurs singulières aux femmes, quand Cardui, Secours des Femmes, est dans toutes les pharmacies attendant que vous le mettiez à l'épreuve? Il a fait du bien à des milliers d'autres. Pourquoi pas à vous? Douleurs de femme sont un signe de maladie de femme. Maladie de femme est un signe de débilité féminine. Débilité, maladie et douleur disparaissent, on l'a découvert, à l'usage du Vin de Cardui. Essayez-le! Tous les pharmaciens dignes de confiance le vendent.

Mme Mattie Campbell.

PRECIEUX LIVRE GRATIS

Demandez par carte ou lettre à l'Imprimerie [illegible] pages [illegible] Maladies de Femme et [illegible] Expédié gratis [illegible] femmes. Expédié gratis [illegible] pour. Adresse: [illegible] Dept. The Chattanooga Medicine Co., Chattanooga, Tenn.

Prenez CARDUI

Prochaine visite du secrétaire de la marine.

La Chambre de Commerce de notre ville fait des préparatifs pour recevoir le secrétaire de la marine, M. von Meyer, qui arrivera très prochainement à la Nouvelle-Orléans pour y inspecter la station navale.

M. von Meyer fait actuellement une tournée d'inspection sur la côte du Pacifique, et il s'arrêtera à la Nouvelle-Orléans avant de rentrer à Washington.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

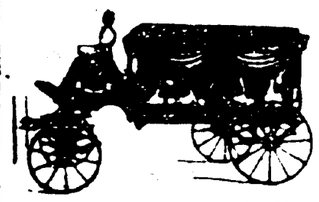

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ste Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 252
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306-07

Ouvert de 8 heures à 2 heures. Samedi de 8 heures à midi.

La loi de finances du 8 avril 1910 ayant rendu l'immatriculation obligatoire, les Français fixés dans la circonscription consulaire de la Nouvelle-Orléans sont informés qu'ils doivent remplir sans retard cette formalité. S'ils ne peuvent pas se rendre au Consulat ils devront régulariser leur situation par correspondance.

Renseignements demandés sur:

Boch, Joseph Urbain.
Cassagne, Gabriel.
Riche, Edmond.
Stainmesse, Julien.

Documents militaires à remettre:

Amiteig, Albert, Jean, Antoine.
Baratgin, Jean Pierre.
Baron, Jacques.
Belledent, Alexandre Henri.
Blaise, Jean François.
Bonnecarrère, Désiré Jean.
Bonnecarrère, Antoine, Baptiste, Guillaume.
Bréguiboul, René Ferdinand.
Cazaubon, René Louis François.
Cazes, Louis Marie.
Charles, Pierre Victorin.
Dastugue, Anselme Dominique.
Daroux, Emile, Henri.
Dubos, Jean Louis.
Duries, Jean Baptiste.
Forestier, Pierre Adrien.
Fourmigué, Louis Jules.
Fourticq-Tiré, Jacques Gaston.
Frédière, Jean Baptiste.
Larrivière, Jean Marie Auguste.
Lavedan, Lucien Thébé Jean Marie.
Labourdette, Jean Pierre.
Lacoste, Jean Paul.
Laurent, Marceau, Voltaire.
Lor, Alexandre, Marius.
Mounier, Emile Romain.
Nicoleau, Louis Pierre.
Sirelx, Jean Maximien
Schertz, Paul Joseph Marcel.
Vedel, Henri Jean.
Virelaude, Dominique.
Vigneaux, François.
Villembits, Jean Dominique Joseph.
Weill, Edmond.
oct—1908

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

PREMIERE CELEBRATION DU "JOUR ALLEMAND"
—SOUS LES AUSPICES DE—
L'ALLIANCE ALLEMANDE-AMERICAINE DE LA LOUISIANE
AU SOUTHERN PARK, DIMANCHE, 9 OCTOBRE 19.0.

Les Jeux d'Enfants commenceront à 3 p. m.
Jeu de Balle ayant pour Prix une Coupe entre les équipes de baseball McDonogh Nos 9 et 17, commencera à 3 p. m.
Jeu de Boule pour prix; prix spéciaux pour dames; commencera à 3 p. m.
Ouverture du Festival, à 4 p. m. Chant Allemand. Discours en Allemand par l'Hon. Emile Hoehn. Adresses en Anglais par l'Hon. Charles F. Buck et le Colonel John P. Sullivan.
Tours d'Acrobaties par des membres du Turn Verein de la Nouvelle-Orléans.
Ne manquez pas de visiter le Restaurant Allemand et "La Rue Reuther".
Fest Comité—Joseph Reuther, fest président; William Moellenkamp, fest vice-président; Otto Walther, fest président ex-officio, H. H. Hunten, fest trésorier, William Von Lubbe, fest secrétaire; Prof. Joseph Engel, fest dirigent, et Gus Oertling, fest commandant.
Danse à 6 p. m. Bande de Concert de 6 p. m. à 12 m.
25 sept—25 28—oct 2 3 4 5 6 7 8 9

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine. Matinées Mer. et Sam. à 2
PRIX Soirs.....25c à $1.50 Matinées.....25c à $1.00
BLANCHE WALSH
Dans sa Nouvelle Pièce
The Other Woman
Semaine Prochaine—THE CLIMAX.
4 oct—5f

CRESCENT Ce Soir et Toute la Sem. Mat. Mar Jeu et Sam à 2
PRIX Soirs.....15c 35c. 50c Matinées.....15c. 25c. 35c
Nouvelle Edition de la Risible et Gaie Comédie Musicale
"HAPPY HOOLIGAN"
Le Plus Drôle de Tous les Caractères de la Scène. Sûre d'un rire pour la Trentaine.
Semaine Prochaine—PAID IN FULL
4 oct—5f

Orpheum
Phone Main 332
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinées.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c
ARTISTES ENGAGES
MAMLAN E. ENGLERT & CO.
Meinotte Twins & Clay Smith
BROWN & COOPER
ROMANI & NEVARO
LIGHTNING HOOPER
"AT THE WALDORF"
Orchestre Augmenté—Kinetorome
4 oct—5f

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1910.

J'ai l'honneur de faire savoir au public qu'à partir de ce jour, je ne suis plus intéressé, en aucune façon dans la Compagnie P. B. pour la Teinture en Noir du Coton.

F. C. PHILIPPE Jr.
4 oct—4 8 13

PETITES ANNONCES.

Je demande un pardon—Andrew Berthold.
29 sept—10f

LAC PONTCHARTRAIN ET RIVIERE TCHEFUNCTA.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commencant le 7 Avril 1910

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

Le vent et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanche à l'arrivée du train de 7 h. a. m.

Frets reçu tous les jours à gare du chemin de fer Louisville & Nashv tête de la rue Girod.

W. C. COYLE CIE, Agents, No 337 rue Carondelet.
7 avril—1an

Ignorant cela, il se proposait simplement de recevoir leurs dépositions au sujet, de la lettre, puisque, forcément, c'était autour de ce chiffon de papier que semblait vouloir évoluer l'instruction.

La petite aveugle et "son père" entrèrent ensemble, et se tinrent debout. Le juge remarqua que Line gardait la main de Pervenche dans sa main, comme une enfant qui a peur de perdre celui qui la guide et qui la protège.

Pourtant, ce n'était pas ce sentiment qui faisait agir l'aveugle.

Toutes les émotions de Pervenche se traduisaient par des frémissements, si imperceptibles qu'ils fussent. Ces frémissements, chaleur, froid, frissons, contractions passaient dans la main de Pervenche, et Line en recevait le contre-coup.... C'est ce qu'elle désirait.... Ainsi, elle "verrait" ce qui se passait dans cette âme et peut être, comprendrait-elle un peu les terribles choses qui l'avaient tant effrayée, la dernière nuit.... Car, lorsqu'à son arrivée à la Faloise le meurtre de Lilienthal lui avait été appris, elle serait tombée défaillante si la forte main de Lucas Giraud ne l'avait soutenue....

Et elle avait murmuré aussitôt, au seul.... que Pervenche entendit peut être:

—Le sang! Le sang!!

En pétrissant, dans ses petits doigts délicats, les rudes doigts du noué, qui sait si elle n'avait pas, non plus, l'espoir de faire passer dans l'âme de son ami, sa propre force, son énergie de femme.... afin qu'il résistât mieux aux subtilités au milieu desquelles monsieur de Saint-Cast allait essayer de le surprendre?

Sa terreur était prématurée. Elle se tranquillisa vite. Le juge n'était pas assez armé pour leur poser des questions difficiles, et dangereuses.

Pervenche lui même s'en rendit compte, malgré sa simplicité d'esprit....

Seulement, il arriva pour eux ceci, que, se croyant à l'abri de tout ennui et ne se voyant pas menacés, ils s'engagèrent dans des réponses nettes, catégoriques, qui devaient, plus tard, leur être représentées et reprochées comme autant de mensonges.... Et, mis en demeure d'en expliquer la contradiction, ils ne le pourraient plus.

Sur la lettre, Line et Pervenche donnèrent les détails que nous connaissons et qui ne firent que préciser ce que monsieur de Saint Cast connaissait de son côté.

Leur récit terminé, leur calme revenu, le juge demandait:

—Sur le crime lui-même, vous ne pouvez rien nous dire....

—Oh! moi, monsieur, dit l'aveugle.

Et elle fit un geste triste vers ses yeux.

—Oui, vous, peut-être, reprit le juge avec bonté; mais Lucas Giraud?

Le noué eut un gros rire, un de ces rires qui fendaient sa figure en deux.

Et tout à coup, rassuré sans doute, soulagé, pris d'un besoin de parler, d'autant plus singulier qu'en général il était toujours silencieux, le voilà parti dans une histoire longue, longue, à la grande surprise de Line et à son grand émoi également. Pervenche explique qu'il lui serait difficile de donner des détails sur le meurtre, puisqu'il n'a pas quitté Haute Goulaine.... Même qu'il n'a pas pu faire la commission que Renaud voulait lui confier et porter sa lettre à Josette.... Il raconte qu'il n'avait eu garde de quitter Haute Goulaine, où l'on s'amusait... où l'on chantait... où l'on buvait.... car c'était fête pour les petits comme pour les grands.... Seulement, comme il n'avait pas plus que son maître l'idée de porter le casque à pointe, il avait filé le matin, de bonne heure, afin de se mettre à l'abri et il était venu rejoindre Renaud à la Faloise en passant par Villaville où il avait enlevé sa petite Line à la Drouard.... Quant au meurtre, dam! est-ce qu'on sait jamais? D'abord, pourquoi avait-il franchi la frontière, cet officier, et en uniforme encore!.... s'il était resté à Haute-Goulaine, probable que le malheur lui aurait été épargné.. Il se sera querellé, peut-être bien, avec quelque vagabond, amené là par la fête.... sur les frontières, il y a toujours des rôdeurs.... sûrement, si lui, Lucas Giraud savait de quoi il retourne, il n'hésiterait pas à le dire à la justice.... Mais, bonté de Dieu, il ne savait rien de rien.... De sa vie il n'avait entendu parler de cet officier.... de sa vie il ne l'avait vu.... Pour sûr que non .... et voilà!

Et de temps en temps, un coup d'œil clairement exprimait:

—Oui, oui, je devine ce que sa main m'envoie..... Je devine qu'elle me donne raison de raconter au juge toutes ces bêtoires....

Enfin, il s'était tu, très fier. Et Line, soulagée, respira.

Monsieur de Saint-Cast arrêta ce flux de paroles.

—Je ne vous en demandais pas tant! dit-il avec un sourire.

Mais il avait été frappé par ce verbiage, par cette envie de parler à tort et à travers qui venait de prendre le simple.... Et au milieu de tout cela, il avait cru démêler le besoin qu'éprouvait Pervenche d'expliquer pourquoi un soupçon ne devait pas l'atteindre, puisqu'il pourrait, à la rigueur, justifier de l'emploi de son temps, à Haute-Goulaine.

Ce garçon avait donc peur? De quoi et pourquoi?

En vain, Line, l'avait elle prévenu et mis en garde.... Jamais Pervenche n'en avait tant dit... Et l'enfant, pressentant un danger, lui serrait la main de toutes ses forces, par petites coups brusques, pour l'avertir, pour attirer son attention.... Pervenche les sentait, les étreintes légères et pesantes.... mais il ne comprenait pas.... même il les comprenait à rebours....

Mon Dieu, oui, le bon Pervenche les prenait pour des encouragements!!

—C'est bien, dit monsieur de Saint-Cast, vous pouvez vous retirer.... Mais vous vous tiendrez à ma disposition ces jours prochains.... Il se peut que j'aie besoin de vous entendre, à nouveau.

—Dans la cour, Line craintive murmurait:

—Pourquoi en as-tu tant dit?

—Pour qu'y ne se doutions de rien.

—Et s'il apprend que tu as passé une partie de la nuit hors de Haute-Goulaine?.... que tu m'as reconduite à Villaville à minuit?.... et que, avant cette heure-là.... sur la route..... quand tu m'as laissée, toute seule si brusquement, il y eut une lutte, des cris, un râle, oh! ce râle d'agonie qui retentira dans moi jusqu'à ma mort.... Si toutefois, le juge finit par le savoir, comment lui expliqueras tu tes mensonges d'aujourd'hui?..... Et à moi, Pervenche — fit-elle encore plus bas — pourquoi n'as-tu rien dit, de ce qui se passait .... ni de ces cris, ni de cette lutte, ni de ce râle.... et pourquoi ne m'as-tu pas prévenue que tu étais tout souillé de sang .... et que moi même, Pervenche, moi-même, j'avais du sang partout..... jusque sur mes mains....

—On t'a vu? fit-il d'une voix étouffée....

—J'ai senti mes mains gluantes et je les ai lavées à la fontaine....

—Alors, c'est bon, personne n'en saura rien.....

—Tu te trompes, Drouard a vu aussi.... elle peut parler....

—Bon Dieu de bon Dieu! fit le simple.... Quel malheur! Quel grand malheur!!

Il vit que les lèvres de l'aveugle s'agitaient, prévoyant des mots à voix basse.

—Qu'est-ce que tu dis encore Line?

—Je ne dis plus rien, Pervenche.... je fais ma prière....

—Pour qui?

—Pour lui!!

Il eut un soupir; et, comme elle était appuyée sur lui, la commotion que lui porta ce simple mot de l'aveugle se répercuta contre elle.... Alors, elle pâlit un peu plus ... et sur ses lèvres que la fièvre dessécha brusquement, la prière se fit plus ardente, plus éperdue.

Cette première journée d'enquête de M. de Saint Cast ne devait pas amener de résultats.

Ce qu'il ignorait encore, c'est que ce meurtre commis en France ne pouvait être expliqué que par des renseignements venus d'Allemagne.

En Allemagne était la genèse de ce crime.

Il repartit le soir pour Nancy.

Et le lendemain matin à son réveil, il recevait par courrier spécial, un dossier qu'il parcourut sur le champ et qui était l'enquête de M. Falkenheim.

Deux heures après, il descendait à la Faloise.

On ne l'y attendait plus.

La nuit avait été très calme... On eût dit que cette violente tempête, déchaînée sur la paisible demeure, s'apaisait enfin.... Peut être, au fond de certains, cœurs, l'épouvante de l'avenir régnait-elle encore.... Mais les visages n'exprimèrent que la joie.... Il fallait feindre..... Pour Renaud et pour Josette la vie ne pesserait à dissimuler...

A continuer

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Francis A. Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 94.645. Division M. —Attendu que Mme Bertha [illegible] demanderesse, a intenté [illegible] Francis A. Lambert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Francis A. Lambert, décédé intestat; ainsi est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas être fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E M Bruns, M W Robinson, avocats
30 sept—30—oct 6 9